



**Archers**  
**Club de Gayant**  
**DOUAI**

**ESPOIR**  
LABEL CLUB FFTA



est heureux de vous inviter

**Le SAMEDI 18 MARS 2023**

à la phase qualificative départementale du

**4<sup>ème</sup> trophée des mixtes**



A la salle de la Templerie, 295 rue de Givet, à Douai.

	Départ
Ouverture du Greffe	13h
2 volées d'échauffement + tir de qualification par équipe : 5 volées de 4 flèches (2 flèches par tireur) en 80 secondes.	13h30
Pause et constitution des Poules.	14h30
Match des Poules en set pour toutes les catégories.	15h00
Pause et centralisation des résultats	15h45
Big Shoot Off pour les vainqueurs de chaque poule	16h00
Résultats / Clôture	17h00

Pour participer au trophée des mixtes, les équipes doivent être constituées d'un homme et d'une femme du même club et de même catégorie.

Blasons :

**1<sup>ère</sup> année de Licence** arc classique toutes catégories : 18m Blason de 60cm.

**Dès la 2<sup>ème</sup> année de licence :**

Arc classique, toutes catégories : 18m, blason de 40cm,

Arc à Poulies (C, J, S1, S2, S3) : 18m, trispots de 40cm,

Arc nu toutes catégorie : 18m, blason de 60cm.

Règlement complet sur :

<https://www.ffta.fr/pratiquer/decouvrir-et-pratiquer/trophee-des-mixtes>

La tenue conforme à la réglementation en vigueur, chaussures de sports obligatoires.

Montant des inscriptions : 16€ par équipe

Chèque libellé à l'ordre de « Archers Club de Gayant » et à adresser à :

Paul DUCHOSSOY  
206 rue Henri Barbusse  
59450 SIN LE NOBLE

Inscription jusqu'au 11 mars 2023 minuit

Uniquement sur INSCRIPTARC

Renseignements par mail : [president@archers-douai.fr](mailto:president@archers-douai.fr)

Petite restauration sur place et buvette.

Souhaitant vous voir nombreux sur le pas de tir, acceptez nos salutations sportives.

Paul DUCHOSSOY, Président.

